



ITTO

**CONSEIL INTERNATIONAL
DES BOIS TROPICAUX**

**COMITE DE
L'INDUSTRIE FORESTIERE**

Distr.
GENERALE

CFI(XXV)/7
5 novembre 1999

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

VINGT-CINQUIEME SESSION
1 - 6 novembre 1999
Yokohama, Japon

**RAPPORT AU CONSEIL INTERNATIONAL DES BOIS
TROPICAUX
VINGT-CINQUIEME SESSION DU COMITE DE
L'INDUSTRIE FORESTIERE**

Sommaire

Rapport

Appendice I

Evaluation technique des propositions de projets

Appendice II

Etude d'avant-projet sur l'augmentation des rendements matière et la réduction des pertes et délignures dans la chaîne de production

Appendice III

Etude d'avant-projet sur l'examen du statut des transformations plus poussées des bois tropicaux dans les pays producteurs

Appendice IV

Programme de travail de l'Industrie forestière pour l'année 2000

Appendice V

Liste des bourses approuvées

APPENDICE II

ETUDE D'AVANT-PROJET

Augmentation des rendements matière et réduction des pertes et délignures dans la chaîne de production

1. Introduction

Le Comité a décidé de mettre en oeuvre une étude d'avant-projet afin d'appuyer l'élaboration de directives provisoires sur l'augmentation des rendements matière et la réduction des pertes et délignures dans la chaîne de production. Les termes de référence suivants décrivent la phase initiale des travaux d'étude.

2. Termes de référence

Les termes de référence énoncés ci-dessous sont destinés aux travaux d'expertise-conseil pour l'exécution de l'examen, de l'étude et de l'évaluation des informations et données afin d'aider le Comité pour examiner plus avant la préparation des directives provisoires.

- i) Mener un examen extensif des travaux précédents liés aux directives sur l'augmentation des rendements matière et la réduction des pertes et délignures dans la chaîne de production en se concentrant sur les procédures de sciage et de fabrication de contreplaqué ainsi que leurs produits.
- ii) Mener une étude afin de déterminer l'efficacité de la conversion sur un échantillon représentatif des industries d'exportation de sciage et de placage/contreplaqué basées sur les bois tropicaux au sein des pays producteurs.
- iii) Analyser l'efficacité des producteurs par rapport à l'efficacité dans les pays qui sont plus avancés en matière de conversion des grumes et dans l'utilisation des produits principaux et des délignures.
- iv) Compiler et évaluer les informations et données ayant trait aux politiques, mesures et technologies qui contribuent à augmenter les rendements matière et à réduire les pertes et délignures dans la chaîne de production.
- v) Préparer et présenter au Comité de l'industrie forestière un document technique qui rendra compte des travaux menés dans le cadre des points i) à iv) ci-dessus. Le rapport évaluera par ailleurs les options et apportera des suggestions et recommandations sur la méthodologie à utiliser afin de préparer et de parachever les directives.

3. Durée

La durée estimative de l'avant-projet est de six mois. Le consultant mènera une étude et parachevera le rapport à temps pour examen par le Comité lors de sa vingt-septième session.

4. Budget

	Rubriques budgétaires	Total
10.	Personnel du projet	
16.	Consultants internationaux (6 hommes/mois)	72 000
19.	Total de la rubrique	72 000
<hr/>		
30.	Déplacements en mission	
31.	Indemnités journalières	6 000
32.	Voyages internationaux (à Yokohama et dans les pays membres sélectionnés)	15 000
39.	Total rubrique	21 000
<hr/>		
60.	Divers	
64.	Traduction	7 000
69.	Total rubrique	7 000
<hr/>		
	SOUS-TOTAL	100 000
<hr/>		
80.	Suivi, évaluation et administration OIBT	
83.	Frais d'appui au programme	10 500
89.	Total rubrique	10 500
<hr/>		
100.	TOTAL GLOBAL	110 500
